



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 24 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre janvier à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 18 janvier 2024, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	15

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Madame LENOEL, Madame LANGLAIS, Monsieur BLAIZOT

Absents excusés : Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Madame LEMOINE
Madame WINDELS a donné pouvoir à Madame LEBERTRE
Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER

Absents : Monsieur COISEL, Monsieur BENOIST

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

24-001 DESIGNATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-1 et 2122-2 ;

Vu le Procès-Verbal de l'élection du Maire et des Adjointes en date du 28 mai 2020 déterminant le nombre d'adjoints et l'ordre,

Vu la délibération n° 23-078 en date du 23 novembre 2023 désignant le nombre d'adjoints et déterminant l'ordre ;

Considérant la démission du 5^{ème} adjoint,

Monsieur le maire propose au conseil municipal de ne pas procéder au remplacement de l'adjoint démissionnaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **FIXE** à 4 le nombre d'adjoints de la commune.

VOTE : POUR : 15

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI